

Urbanisme - Saint-Bihy

Mise à jour le 15 octobre
2020

Le document d'urbanisme en vigueur

La commune est couverte par une carte communale

Le document est consultable en mairie et sur le

[Géoportail de l'urbanisme \(https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/\)](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/)

Les procédures en cours

Aucune procédure pour le moment.

Droit de préemption urbain

Par délibération n°110-2022 en date du 12 mai 2022, St Brieuc Armor Agglomération a instauré le droit de préemption urbain sur la commune.

